

Réunion générale du CRAPO
Procès verbal
Le mercredi 17 juin 2009



Membres de l'exécutif présents :

Daniel Charron
Jacques Marengère
Francine Stuart
Jean-Pierre Ouellet

Membres présents : François Brochu, Roger Chartrand, Marie-Françoise Bertrand, Angie Martial, Pierre Perron, Céline Sicard, Réjean Roy, Louise Patrice, Christianne Rajotte, Denis Desormeaux, Larry Rousseau

Invités : Rock Legault, Éric Beauchamp (Fraternité des policiers et policières de Gatineau), Nycole Turmel, candidate à l'élection municipale de Gatineau

1- Adoption de l'ordre du jour de la réunion

Il est proposé par François Brochu, appuyé par Roger Chartrand, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté

2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2009.

Il est proposé par Francine Stuart, appuyée par Pierre Perron, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai.

Adopté

3- Présentation de Rock Legault et Éric Beauchamp, Fraternité des policiers et policières de Gatineau

M. Legault fait le tour des restrictions qui s'appliquent aux policiers. Lors de l'adoption de la dernière convention, seul un petit groupe a été avantagé. La ville ne fait preuve d'aucune souplesse. Il n'y a pas de

comité de relations de travail. Comme rien ne se règle jamais, le cahier de demande prend de l'ampleur.

Principales demandes : 2006 recul de 6% derrière moyenne provinciale au niveau de la rémunération globale. Clause des projets spéciaux (Ex visait l'envoi de policiers en missions spéciales à Haïti, au Kosovo, etc) : la partie patronale l'interprète à sa guise et tout projet local peut devenir un projet spécial, ce qui fait que les vacances peuvent être coupées.

Patrouille à deux policiers : Gatineau est la ville où il y en a le moins.

Le patronat refuse de monnayer les congés, ce qui résulte en une congestion des congés et à une accumulation des banques.

Demande d'avoir postes d'attache, mais la ville fait preuve de mauvaise foi.

Le cahier de demande ne cesse d'augmenter depuis le 31 décembre 2006. Après 10 séances de négociations, la ville a demandé l'arbitrage, sans avoir tenté la médiation, ni la conciliation.

Historique des moyens de pression

Pas droit de grève, donc moyens de pression. Premier juillet 2007 : casquette. Début août 2007 apposition d'un X sur le mot fierté faisant partie du logo sur les voitures de patrouille. Trac sur fenêtre arrière des fenêtres, puis pantalon camouflage et jeans. Attaque au droit de négociation. Menaces proférées par maire de Labeaume à Québec. Ensuite, tout a été tenté pour museler le syndicat, y compris des lettres. Puis tous les cadres ont ordonné aux membres de revenir au pantalon réglementaire = déséquilibre. Puis injonction provisoire interlocutoire sur le port du jeans = rejetée. Aux services essentiels = la ville s'est retirée. Cour d'appel du Québec sur l'injonction = rejetée à nouveau. Ensuite grief patronal avec droit de sauvegarde. Gatineau a payé une étude sur le port du jeans réalisée par un professeur de l'Université Laval. Arbitre a conclu que policiers jouissent de droits fondamentaux prévu par la charte, y compris celui de faire connaître à la population leur contestation des mesures de l'employeur. Ensuite, publication d'une lettre ouverte contestant le leadership de Rock Legault, puis expulsion du membre ayant rédigé la lettre sous la houlette de l'employeur. Novembre 2008, comité de négos à l'extérieur du bureau = bons résultats, dont 35 griefs réglés. Ville

a tout rejeté malgré la bonne volonté du syndicat. Aujourd'hui, en arbitrage. Deuxième séance le 18 juin, 30 à 40 séances prévues. Automne 2010 = décision.

Aucun comité de relations de travail. 240 griefs. 90% gagnés par le syndicat. Changement d'horaire à la guise du chef = arbitre a décidé non. Syndicat prévoit recevoir de 500 000 à un million de \$ en guise de règlement. Autres exemples = rapport traitant syndicat de criminel. Ville condamnée.

Moyens de pression : ça continue jusqu'en novembre, soit aux élections. Intensification bientôt.

Q : que faire pour vous appuyer?

R : Se regrouper, solidarité.

Q : An passé, festival des montgolfières. Cette année encore?

R : Pas encore arrêté. Front commun en période électorale = toujours bon.

Q : La ville a chiffré à 30 millions \$ les demandes des policiers?

R : Cela voudrait dire plus de 100 000 \$ par policier, donc ridicule.

Moyenne salariale des policiers = 67 000\$. Ville tente de contrôler le cahier de demandes.

Q : La ville veut-elle vous avoir à l'usure en minant vos finances à force de recours?

R : Oui, mais ça n'a pas marché. La Ville doit faire face à de nombreux griefs. Le syndicat s'est rapproché d'autres syndicats policiers. Le syndicat a déposé une demande d'accès pour faire ressortir tous les coûts reliés au règlement de griefs.

Q : Allez-vous rencontrer les candidats au municipal?

R : Oui, dans les deux prochaines semaines. Poursuite des possibilités d'alliance.

Q : Appuyez-vous Cannavino publiquement?

R : N'importe qui servirait mieux que Bureau. Cannavino serait choix naturel. Appui politique ne fait pas partie de la culture.

Q : L'administration ou les élus. Qui cause problème.

R : Élus contrôlés par les cadres. Accès difficile. Syndicat assimilé au gangstérisme.

Il est proposé par Francine Stuart, appuyée de Louise Patrice, que le CRAPO communique son appui à la fraternité des policiers et policières de la ville de Gatineau. Adopté.

4- Présentation de Nycole Turmel

Plan et intentions. Reste à faire = officialiser la semaine prochaine. Équipe presque en place. A été approchée. Pense pouvoir apporter quelque chose dans la région. Dans le Plateau et le Manoir des Trembles. Partie assez choyée. Bonne qualité de service. Environnement, sécurité à préserver. Parc-o-bus déjà plein = problème. Plateau = jeunes familles. Appartenance à développer. Environnement et sécurité à préserver. Problèmes de circulation à prévoir.

Difficultés à la ville. Fusionnement ne s'est jamais fait, donc problèmes administratifs connus de par sa fonction au comité de l'Ombudsman. Tendance au retour en arrière, donc besoin de sang neuf pour développer un consensus et de nouvelles habitudes de travail.

Gens n'ont pas sentiment d'appartenance à la ville. Mme Turmel trouve important de s'y attaquer dès à présent. Veut aussi aborder les questions de relations de travail.

Q : Seriez-vous prête à prendre le dossier des relations de travail?

R : Peut importe le dossier, je tenterai d'améliorer les choses.

Q : Candidat favori?

R : Non, souhaite rester neutre. A l'intention de travailler avec l'équipe en place

Q : Pourquoi conseillère et non mairesse?

R : Parce que la mairie est gros morceau. Manque de connaissance. Volume de travail et stress.

Q : Parti politique intéressant à Gatineau?

R : On parle plutôt d'intérêt commun, sans attachement à parti politique en raison de la ligne de parti. Cependant, une fois décision prise, se rallie.

Q : Parc-O-bus, quel sont vos plans?

R : Développer plus de stationnements incitatifs.

Q : Position sur développement d'un train à partir des Promenades, au manège militaire, au pont des Plaines Lebreton?

R : Ni oui, ni non pour l'instant. Mais prête à développer un consensus en ce sens.

Q : Comment travailler avec des élus difficiles?

R : Souhaitons que les bons soient élus. Ensuite, ralliement. Faut toujours l'appui du monde. Aurait de la misère avec les projets en partenariat publics-privés (PPP).

Q : Opinion sur négos entre policiers et Ville

R : Regrettable que traîne depuis 2006. Peut-être de la mauvaise volonté de part et d'autre.

Q : Comment pourrait se régler?

R : Peut-être mieux d'amener maire et personnes clés à la table de négo.

Q : Secteur de patrouille : les connaissez-vous? Êtes-vous au courant de la rareté des ressources? Ex = Aylmer : 3 policiers. Le poste ferme à 16h. Êtes-vous au courant des besoins criants?

R : Se rattache à la sécurité. La violence d'Aylmer a-t-elle été prise en considération?

Il est proposé par François Brochu, appuyé par Pierre Perron, que le CRAPO appuie la candidature de Nycole Turmel dans le secteur Plateau – Manoir des Trembles. Adopté

Nycole Turmel sollicite des noms pour l'appuyer dans son district électoral.

5- Mot du président

Le président fait le point et invite les membres à être prêts à travailler à l'action politique au cours des prochains mois, tant au niveau municipal que fédéral.

6- Plan d'action C-10 – mise à jour

Pierre Lebel fait état de la saignée reliée aux annulations des augmentations. La campagne C-10 se poursuivra jusqu'au élections fédérales. Divers candidats ont déjà été rencontrés et d'autres le seront sous peu pour connaître leur position eu égard à l'équité et aux reculs salariaux. À venir BBQ du 7 juillet sur Sparks, et du 9 juillet à Hull. Il y aura recrutement pour faire de l'action politique. Les candidats aux élections municipales et fédérales seront invités.

7- Festival des Montgolfières de Gatineau

Marie-Françoise fait rapport des travaux du sous-comité. Jacques Marengère le présidera. Budget sera de 4 500\$. 13 bénévoles déjà recensés. Rencontre prévue au mois d'août. Montgolfière aura lieu à la Fête du travail. Alliance entre comité des femmes et le CRAPO. Thèmes : projet de loi C-10 et signature pour signifier intention de voter au municipal. Le BBQ du 7 soulignera le début de l'arbitrage autour de C-10.

Pour le BBQ du 9, faudra du monde qui pourront gérer les candidats. Un lunch préparatoire aura lieu au bureau régional de Gatineau le 23 juin.

8- Cours de développement syndical

Le PDS aura lieu en novembre. Il s'agit d'un cours de 3 semaines étalés sur 3 mois. Faut 20 membres francophones. Du 14 au 18 novembre, en résidence. Les membres du CRAPO devraient se donner comme mandat d'aller chercher au moins deux membres dans leur section locale. Le cours s'adresse aux membres avec beaucoup d'expérience ou qui veulent devenir des leaders. On y parle d'économie politique, d'art oratoire, de technique de leadership, etc.

9- Varia

Il est proposé par Louise Patrice, appuyée par François Brochu, que le CRAPO signe la lettre intitulée Foi inexistante présentée par Louise Patrice au nom de Madeleine LeMay et que cette lettre soit envoyée au journal Le Droit. Adopté

10 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.